



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 97195

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'avenir de l'assurance-chômage. En effet, malgré l'urgence de la tâche, les partenaires sociaux n'ont pas réussi à se mettre d'accord lors de leur dernière séance de négociation sur les modalités d'une nouvelle convention d'assurance-chômage applicables pour les deux ans à venir alors que le déficit en 2015 avoisine les 4,5 milliards d'euros. La convention actuelle expirant le 30 juin, il lui demande de bien vouloir lui expliquer les raisons de cet échec et les mesures que le Gouvernement compte initier afin d'assurer un avenir à l'indemnisation du chômage et sauver le système tel qu'il existe en France depuis les années cinquante.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97195

**Rubrique :** Chômage : indemnisation

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 juillet 2016](#), page 6165

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)